



Etudes ornithologiques du Risoux et du Massacre

Dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 sur les sites du Massif du Risoux et de la Forêt du Massacre, le Parc a confié à EPA (un bureau d'études lédonien) la réalisation d'études sur la faune ornithologique (les oiseaux) de ces deux sites. Ces études ont pour vocation d'aider à la mise en place, si nécessaire, de mesures de gestion favorables aux oiseaux les plus remarquables et d'accompagner les porteurs de projets sur ces sites de manière à ce qu'ils prennent en compte les enjeux naturels de ces forêts d'altitude remarquables.

Le protocole

Ainsi, sur le Massif du Risoux (communes de Morez, Morbier, Les Rousses, Bois d'Amont, Bellefontaine et Chapelle des Bois), l'inventaire des oiseaux a été réalisé, en 2010, à travers la mise en place de dix-neuf points d'écoute (IPA – voir encadré) répartis selon un quadrillage systématique du site et la conduite de recherches spécifiques des rapaces nocturnes (chouettes) et du Pic tridactyle (espèce fortement patrimoniale, réapparue sur le Jura en 2003 – voir fiche spécifique).

Le protocole a été rigoureusement identique sur la forêt du Massacre (communes de Lajoux, Lamoura et Prémanon).



Forêt du Massacre - © EPA



Massif du Risoux - © EPA

Les IPA

Le protocole d'inventaire par IPA consiste à identifier et dénombrer les oiseaux au chant. Il prévoit, pour chaque localisation inventoriée, deux dénombrements de 20 minutes chacun effectués dans de bonnes conditions météorologiques au petit matin durant les premières heures de la matinée, en début et en fin de printemps, autour d'un point fixe. La première campagne de dénombrement, réalisée au début du printemps, permet de recenser les nicheurs précoces ; la seconde réalisée un à deux mois plus tard en saison permet de recenser les nicheurs tardifs.

Les espèces présentes sur le site

Le massif du Risoux présente, compte tenu de son altitude, un peuplement d'oiseaux nicheurs diversifié avec 49 espèces contactées en période de reproduction. Au total, 10 espèces patrimoniales ont été contactées en 2010 au cours des prospections de terrain sur le site même :

- sept espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux : la Bondrée apivore, la Gélinothe des bois, le Grand tétras, la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm, le Pic noir, le Pic tridactyle,

- cinq espèces considérées comme vulnérables en France : la Gélinothe des bois, le Grand tétras, la Chevêchette d'Europe, la Linotte mélodieuse, le Bouvreuil pivoine,

- une espèce en voie d'extinction en Franche-Comté, le Grand tétras, deux espèces en danger, le Pic tridactyle et le Venturon montagnard et une espèce vulnérable, la Gélinothe des bois.

Parmi les autres espèces signalées antérieurement sur le site ou en périphérie, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur, le Faucon pèlerin, le Sizerin flammé et le Traquet motteux n'ont pas été contactés. Le Milan noir, le Milan royal et le Pouillot siffleur ont été observés en périphérie du site sur les pentes boisées encadrant le massif.



La forêt du Massacre présente, compte tenu de son altitude, un peuplement d'oiseaux nicheurs également diversifié avec 50 espèces contactées en période de reproduction. Sept espèces visées par l'annexe I de la Directive Oiseaux ont été identifiées dont cinq présentent dans le contexte national un enjeu particulier de conservation : la Gélinothe des bois (*Bonasa bonasia*), le Grand tétras (*Tetrao urogallus*), la Chevêchette d'Europe (*Glauclidium passerinum*), la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) et le Pic noir (*Dryocopus martius*).

Ces deux études préconisent plusieurs pistes d'intervention pour maintenir à terme les populations d'espèces enjeux et assurer la conservation d'une proportion suffisante d'habitats favorables. Les mesures préconisées ciblent les habitats forestiers (mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescence, maintien d'arbres morts ou dépérissants, suspension des travaux forestiers en période de nidification...) et les habitats ouverts (gestion agricole extensive, maintien de l'ouverture...).



Une montagne à partager

Novembre 2012

Contacts Parc : Julien BARLET et Anne-Sophie VINCENT

j.barlet@parc-haut-jura.fr a-s.vincent@parc-haut-jura.fr